



Commune des Bouchoux

Conseil Municipal du 25 mars 2016 Compte rendu

Présents : Patrick ABRAHAM, Jacques COLIN, René COLLIGNON, Jean Marc DELBOS, Jérôme GRENARD, Bernard HANSBERGER, Magali HENROTTE, Isabelle HEURTIER, Armand PERRIER

Excusée : Émilie BLANC avec pouvoir à Jérôme GRENARD
Alexandra DEPRAZ avec pouvoir à Patrick ABRAHAM

Secrétaire de séance : Magali HENROTTE

Ouverture de séance à 20h15

Approbation du Procès-verbal de la réunion du 11 mars 2016

Sur le point « compteur Linky », Patrick Abraham précise que l'intervenant à Larnaud est intervenu uniquement en conseil municipal et non pas en réunion public.

A l'unanimité des présents et pouvoirs le PV du 11 mars 2016 est adopté avec la remarque faite.

1-Mandat au Centre de gestion du Jura pour négociation d'un contrat groupe assurance statutaire ouvert à adhésion facultative

Le centre de gestion va lancer un appel d'offre pour un marché d'assurance groupe statutaire (= assurance pour le personnel). Si l'assureur choisi convient à la commune, celle-ci pourra souscrire, sinon, sans délibération d'accord préalable pour ce marché, la commune ne pourrait pas souscrire, même si le prestataire lui convient. La prise de délibération autorisant le centre de gestion à lancer ce marché n'entraîne pas d'engagement de la part de la commune.

Après délibération et vote, à l'unanimité des présents et pouvoirs, le conseil accepte que la commune donne son accord au centre de gestion pour lancer ce marché.

2- BUDGETS PRIMITIFS 2016

1. Commune

a. Adhésion au CAUE

Après délibération, suite à 2 expériences de collaboration sans retour, le conseil décide de ne pas adhérer au CAUE.

b. Demandes de subventions

Toutes les demandes de subventions n'étant pas arrivées au moment de la dernière commission finances, ce sujet n'a pas été débattu. Les conseillers décident que dorénavant, les demandes, quelles qu'elles soient, devront être parvenues en mairie le 31 janvier de chaque année dernier délai pour être étudiées.

Un montant global de 1000 € sera inscrit au budget. La répartition sera faite lors d'un prochain conseil.

c. Participation aux organismes

78 294,06 € répartis de la façon suivante :

PNR Contrat de Bienne : 1 033 €

PNR part statutaire : 1 103€

PNR SCOT : 132 €

SIVOS La Pesse / Les Bouchoux : 65597 €

SIVU Les Couloirs : 8700 €

Syndicat des Ecollets : 1729,06 €

Cette somme de 78 294,06 € de participation aux organismes est acceptée à l'unanimité des présents et pouvoirs.

d. Vote des taxes

Taux actuels : TH 10,08%

TFB 22,02%

TFNB 39,97%

Des simulations d'augmentation des taxes de 1% ou 2 % sont présentées.

Après délibération et vote, à l'unanimité des présents et pouvoirs, le conseil décide ne pas augmenter les taxes.

e. Vote du budget

Le maire présente les budgets en précisant que les dotations nationales n'ont pas encore été communiquées. Patrick Abraham remarque qu'ils ne trouvent pas cela normal et que ce retard rend plus difficile l'élaboration des budgets des communes.

Fonctionnement

Dépenses : 433 022,10 €

Recettes : 433 022,10 € (dont 131 650,10 € d'excédent antérieur reporté)

Investissement :

Dépenses : 197 648,06 € dont 133 548,06 € d'avance au budget lotissement (écriture nécessaire correspondant au remboursement de l'emprunt)

Recettes : 197 648,06 € (dont 80 792,35 € de report d'excédent d'investissement et 87 023,71 € de virement de l'excédent de la section de fonctionnement)

Ce budget principal, section fonctionnement et section investissement, de la commune, est adopté à l'unanimité des présents et pouvoirs.

2. Lotissement : Vote du budget

Le Maire explique le budget en fonctionnement et en investissement ;

Fonctionnement

Dépenses : 212 766,74€

Recettes : 247 606,02 € (ce budget est en sur équilibre)

Investissement

Dépenses : 378 548,06€ (dont 245 000 d'emprunt remboursé)

Recettes : 378 548,06 € (dont 133 548,06 d'avance du budget principal)

Le budget lotissement est voté à l'unanimité des présents et pouvoirs.

3. Assainissement : vote du budget

Le Maire explique le budget qui s'équilibre en exploitation et en investissement.

Exploitation

Dépenses : 10 641,57 € (dont 3 860,57€ de déficit d'exploitation 2015)

Recettes : 14 600,00 € (excédent de fonctionnement : 3 958,43€)

Investissement

Dépenses : 0 €

Recettes : 4 686,26 € (dont 55,26 € d'excédent d'investissement reporté)

Le budget assainissement est adopté avec 10 voix et une abstention (Armand Perrier)

Questions diverses :

- Villes et villages étoilés : la remise officielle du diplôme pour la labellisation 3 étoiles aura lieu le 16 avril à 11 h.

Informations diverses

- Jérôme Grenard lit
 - o le courrier envoyé par l'AMF au 1^{er} ministre le 17 mars à propos des compteurs Linky demandant des informations précises de l'Etat sur ce sujet.
 - o Le message de M. Philippe Laurent qui remercie Abraham pour avoir porté la question des compteurs Linky et les conseillers d'avoir pris la délibération. Il apprécie également la motion pour concernant le guichet de la gare.
- René Collignon remarque que M Claude Perrier Cornet n'a pas eu de réponse à sa demande. Le maire dit qu'une réponse sera faite par la commission voirie.

La prochaine réunion du conseil municipal aura lieu le **29 avril à 20h00**

La séance est close à 23h25

I.HEURTIER

